



Master Affaires européennes et internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Affaires européennes et internationales. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02040847

HAL Id: hceres-02040847

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040847>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110054701

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Affaires européennes et internationales.

Présentation de la mention

Jusqu'à présent la mention « Affaires européennes et internationales » comprenait quatre spécialités de M2 :

- « Juriste européen » (recherche et professionnel).
- « Coopération transfrontalière » (professionnel).
- « Management international » (2 parcours professionnels : « Amérique latine » ; « Commerce international »).
- « Economie de l'intégration européenne et internationale » (recherche et parcours professionnel).

Au vu du dossier, il semblerait que l'ensemble de la communauté universitaire de Pau souhaite que la spécialité « Economie de l'intégration européenne et internationale » soit regroupée avec d'autres spécialités d'économie au sein d'une nouvelle mention d'économie appliquée, mention recentrée sur le pôle de Bayonne. Le nombre de spécialités de la mention « Affaires européennes et internationales » serait ainsi ramené à trois : « Juriste européen », « Coopération transfrontalière » et « Management international » (dans leur configuration actuelle sans changement notable). L'évaluation ne portant que sur les spécialités existantes, le projet de création d'une mention nouvelle échappe à celle-ci.

Les parcours de M1 sont au nombre de trois :

- M1 parcours « Droit des affaires européennes et internationales » qui mène soit au M2 « Juriste européen » soit au M2 « Coopération transfrontalière ».
- M1 parcours « Management international » qui débouche uniquement sur le M2 « Management international ».
- M1 parcours « Economie de l'intégration européenne et internationale » qui mène au seul M2 « Economie de l'intégration européenne et internationale ».

Ces deux derniers parcours sont conçus de façon « tubulaire », M1 et M2 étant intrinsèquement liés, les masters étant organisés sur deux années strictement complémentaires.

Avis condensé

- Avis global :

La mention présente des gages de qualité. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'Université de Pau, de qualité et jouissant d'une grande réputation, mais également d'enseignants et de professionnels étrangers. Les enseignements prodigués répondent aux exigences scientifiques des spécialités. La mention a rassemblé sur les quatre dernières années entre 160 et 200 étudiants pour les trois parcours de M1 et les quatre spécialités de M2 confondus ; l'analyse de ces effectifs pouvant laisser transparaître une certaine faiblesse même si une progression semble s'esquisser. La mutualisation de différents enseignements est mise en place sauf avec la spécialité « Economie de l'intégration européenne et internationale ». Cependant, notamment en M1, elle demeure limitée en raison du choix de M1 « tubulaires » donc très spécialisés. Il reste que certains défauts sont



perceptibles. La qualité technique du dossier devrait être améliorée : les crédits européens ne sont pas mentionnés ; aucun système d'options n'est prévu, particulièrement en M1 ; aucun volume horaire n'est précisé (par exemple, la spécialité « Management international » multiplie les UE sans autre précision) ; les taux d'insertion professionnelle sont indiqués de façon assez imprécise et trop générale. Néanmoins, la formation paraît ancrée dans le tissu professionnel local tout en rayonnant au niveau national.

- Points forts :
 - Renommée de l'équipe qui porte la mention.
 - Une offre de formation diversifiée et de qualité, correctement adossée au monde professionnel.
 - Une certaine attractivité (entre 50 et 70 % des étudiants sont non locaux).

- Points faibles :
 - La qualité du dossier (par exemple, pas d'indications quant aux volumes horaires des enseignements, aux crédits affectés aux matières).
 - La faiblesse des effectifs.
 - La dimension formation continue qui demeure à approfondir.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé, à l'avenir, de fournir des éléments techniques plus clairs et plus complets dans une présentation du dossier de mention facilitant la lecture. Il pourrait être judicieux de moins « cloisonner » les parcours dès le niveau M1 afin d'attirer davantage d'étudiants par un choix plus ouvert.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques et professionnels sont bien définis dans l'ensemble : proposer au marché national et international des praticiens avertis des mutations découlant de l'internationalisation du marché du travail, des praticiens formés à la diversité des besoins et dotés d'une grande ouverture d'esprit et de culture. En termes professionnels, il en résulte une réelle diversité des débouchés et des métiers tant dans le secteur privé (entreprises, cabinets, ONG...) que public (collectivités territoriales, institutions européennes et internationales...). Le but poursuivi est, également, de former des docteurs se destinant à la carrière universitaire. La réalisation de l'ensemble de ces objectifs passe par des liens forts avec les pays étrangers et, notamment, des universités étrangères ou avec des institutions européennes et internationales.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention est bien positionnée dans l'offre de formation de l'Université de Pau. Elle apparaît clairement comme tri-disciplinaire, ce qui la rend incontestablement attractive. Aux côtés des universités de Bordeaux 4 et Toulouse 1, l'Université de Pau et Pays de l'Adour propose une formation qui ne semble pas être redondante. La mention s'insère parfaitement, selon nous, dans l'offre régionale. La mention est convenablement adossée à la recherche, particulièrement à travers le Centre de Documentation et de Recherches Européennes (CDRE). Par ailleurs, de nombreux professionnels interviennent et participent activement au fonctionnement des équipes pédagogiques. Cette formation dispose aussi d'une bonne ouverture internationale même si les partenariats pourraient être plus développés - un seul partenariat universitaire est cité avec la Linköping University en Suède - avec, par exemple, les universités espagnoles.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Une politique de stages est mise en place pour l'ensemble de la mention. Obligatoire en M2 professionnel, le stage est d'une durée minimale de trois mois mais la durée n'est pas renseignée pour chaque spécialité. En revanche, il n'y a pas de politique de stage en M1. Pour les spécialités à finalité recherche, une immersion dans le laboratoire de recherche auquel est adossée la spécialité de M2 est prévue. Il n'y a pas de co-habilitation. De même, les relations



avec les universités étrangères semblent davantage relever de relations interpersonnelles qu'institutionnelles. La politique de mutualisation est très limitée, la mention reposant sur une grande spécialisation des étudiants, le plus souvent, dès le M1 (spécialité « Management international » et dans une moindre mesure « Juriste européen » et « Coopération transfrontalière »). Ce choix paraît totalement assumé mais il peut décourager un certain nombre d'étudiants. Le pilotage de la mention est assuré par ces responsables, un comité de pilotage ou de suivi ne paraissant pas avoir été mis en place (une unité de gestion pédagogique est évoquée sans plus de détails). Il n'est pas fait référence à une évaluation par les étudiants.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le bilan paraît correct. Des indicateurs de réussite des étudiants mais aussi d'insertion professionnelle ont été mis en place. Les perspectives d'avenir se veulent encourageantes mais peu d'indications chiffrées sont à notre disposition. L'effectif paraît stable et pour trois spécialités (« Juriste européen », « Coopération transfrontalière » et « Management international ») en légère hausse. Cependant, il demeure encore assez faible (par exemple, entre 15 et 20 étudiants pour les deux parcours du M2 spécialité « Juriste européen »). La provenance des étudiants est à 50-60 % locale, à 30-40 % nationale et à 10-20 % internationale. Mais, ces chiffres sont donnés de façon globale, c'est-à-dire M1 et M2 confondus. Le taux de réussite semble proche de 100% pour l'ensemble des formations, les chiffres offerts n'étant guère détaillés ni précis.

Le devenir professionnel à deux ans des étudiants paraît correct mais les données là aussi manquent de précision (100 % de placement pour la spécialité « Management international » sans autre précision ; 50% de doctorants pour les spécialités « Juriste européen » et « Coopération transfrontalière »).

Il n'y a pas de prévision de changement particulier pour la mention au niveau M1 ni au niveau M2 en ce qui concerne les spécialités « Juriste européen », « Coopération transfrontalière » et « Management international ». En revanche, la volonté de rattacher la spécialité de M2 « Economie de l'intégration européenne et internationale » (recherche et parcours professionnel) à une nouvelle mention « Economie appliquée » qui serait implantée à Bayonne, est indiquée. On peut supposer que ce rattachement impliquerait également celui du M1 parcours « Economie de l'intégration européenne et internationale » bien que ce point ne soit pas clairement évoqué dans le dossier. L'extrême faiblesse des effectifs (une trentaine d'étudiants pour un M1 et un M2 avec deux parcours) laisse supposer, à elle seule, la nécessité d'une profonde refonte de la formation. L'auto-évaluation mise en place a permis de déterminer des perspectives d'évolution qui pourraient apparaître comme étant des pistes intéressantes dès lors qu'elles seraient intégralement mises en œuvre.



Avis par spécialité

Juriste européen

- Avis :

La spécialité de M2 « Juriste européen » est de bon niveau. Elle repose sur un parcours de M1 intitulé « Droit des affaires européennes et internationales », parcours commun avec la spécialité de M2 « Coopération transfrontalière ». Ce parcours de M1 est à forte dominante européenne, mais contient également un certain nombre d'enseignements de droit international, favorisant l'ouverture d'esprit des étudiants et l'aspect transversal de leurs futures compétences. La spécialité de M2 est composée de deux parcours, l'un recherche, l'autre professionnel. Globalement, la spécialité a pour objectif de former des juristes et des cadres possédant de solides connaissances dans le champ de l'Union européenne. La spécialité est adossée à une équipe de recherche de renommée (CDRE, EA n° 3004). S'agissant des aspects professionnels, on observera que les liens avec les institutions de l'Union européenne sont forts. Les enseignements mettent l'accent sur la recherche appliquée et l'étude de cas par des praticiens.

- Points forts :

- Renommée de la spécialité et de l'équipe de recherche.
- Liens forts avec les milieux professionnels (insertion professionnelle des étudiants efficace).
- Dimension internationale importante.

- Points faibles :

- Formation continue qui mériterait d'être accentuée.
- Faiblesse des effectifs (en moyenne de 20 étudiants pour 2 parcours).

- Recommandation pour l'établissement :

- Rendre plus attractive la spécialité par le choix d'options ou par le caractère moins « tubulaire » du master (M1/M2).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Coopération transfrontalière

- Avis :

La spécialité de M2 « Coopération transfrontalière » apparaît d'un niveau très correct. Elle repose sur un parcours de M1 intitulé « Droit des affaires européennes et internationales », parcours commun avec la spécialité de M2 « Juriste européen » (cf. remarques supra). La spécialité de M2 est composée d'un seul parcours professionnel. L'objectif de la spécialité est de former des cadres et des experts en ingénierie de projets territoriaux de coopération européenne, étant précisé que ces cadres ou experts devront disposer d'une triple compétence : une maîtrise des enjeux du développement territorial et de l'ensemble des projets et programmes européens, une maîtrise des outils d'ingénierie de projets et des nouvelles technologies d'information et de la communication, et une maîtrise des langues de travail des institutions de l'Union européenne. Le caractère pratique des enseignements est renforcé par les interventions de professionnels et par le montage par les étudiants d'un projet de coopération international « réel ».

- Points forts :

- Forte professionnalisation (équipe pédagogique, stages etc.).
- Adaptation manifeste aux besoins du marché du travail.
- Equipe pédagogique solide.

- Points faibles :

- Formation continue pas assez développé.



- Présentation complexe du dossier.
- Recommandation pour l'établissement :
 - Renforcer les aspects professionnalisant de la formation et développer les partenariats avec des universités étrangères.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Management international

- Avis :

Localisée à Bayonne, la spécialité de M2 « Management international » repose sur un parcours de M1 « Management international » qui mène exclusivement à la spécialité. Celle-ci est constituée de deux parcours, le premier intitulé « Amérique latine », le second « Commerce international ». L'ensemble M1+M2 est construit de façon « tubulaire », le M1 visant à homogénéiser les connaissances d'un public hétérogène, le M2 à offrir une spécialisation accrue. Les objectifs de la spécialité sont sommairement définis (« former des cadres gestionnaires aux métiers du commerce et du management international »). Les intervenants sont de qualité. Cependant, si le dossier comporte la liste des enseignements, il n'y a aucune indication de leurs volumes horaires ni de leur regroupement par UE (à défaut d'un tel regroupement, la multiplication des interventions fait craindre un « saupoudrage » inefficace). Il est mentionné la possibilité de réaliser une immersion universitaire et professionnelle d'un semestre dans un pays étranger. Aucune autre précision n'est donnée dans le tableau des enseignements (Est-ce une faculté ? Une obligation ? Quelles en sont les modalités pratiques ? Faut-il réaliser un rapport ?). Enfin, le dossier évoque la formation continue sans autre précision.

- Points forts :
 - Dimension internationale.
 - Langues étrangères (anglais, espagnol, portugais, russe et chinois commercial).
- Points faibles :
 - Dossier peu clair et incomplet.
 - Multiplication d'UE sans précision de volumes horaires.

- Recommandation pour l'établissement :

A l'avenir, il conviendra d'attacher une plus grande attention à la constitution du dossier.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Economie de l'intégration européenne et internationale

- Avis :

La spécialité de M2 « Economie de l'intégration européenne et internationale » repose sur un M1 parcours « Economie de l'intégration européenne et internationale » qui mène à cette seule spécialité. La spécialité est tout à la fois à finalité recherche et professionnelle. Les effectifs apparaissent particulièrement faibles ; une trentaine d'étudiants pour un parcours de M1 et deux parcours (recherche et professionnel) en spécialité de M2. La formation est manifestement en difficulté, ce que l'auto-évaluation réalisée a permis manifestement de révéler. Les intervenants sont de qualité. Cependant, il est très difficile de distinguer les enseignements de M1 de ceux de M2 dont, d'ailleurs, ni les volumes horaires ni les crédits affectés ne sont connus. Les objectifs de la spécialité sont définis de façon très générale et, parfois, de manière contradictoire (le dossier affirme que « la spécialité n'est pas à finalité professionnelle » alors qu'il y a un parcours professionnel). En définitive, les enseignements demeurent originaux et offrent une bonne pluridisciplinarité.

- Points forts :
 - Intervenants de qualité.
 - Pluridisciplinarité intéressante.



- Points faibles :
 - Dossier peu clair et incomplet.
 - Faiblesse des effectifs.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Faire un dossier complet permettant une véritable expertise.
 - Suivre impérativement les pistes d'évolution révélées par l'auto-évaluation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C